



Siège :
CEDRA 25 avenue Jean Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois
inscription@cedraformation.org
n° RNA: W931015720 - Code APE:7022Z –
SIRET: 824674006 00013-
n° d'activité 11930744093

CEDRA Formation

H0 B0 Habilitation électrique B0 – Opérations d'ordre non-électrique-Basse tension

Objectifs opérationnels

Cette formation a pour nature de développer les compétences afin d'être plus performants pour :

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre) ;
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;
- Avoir un comportement adapté à la situation ;
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur ;
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux ;
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique ;
- Baliser et surveiller la zone des opérations

Durée

1 Jours soit 7 heures

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre la formation

Compétences et aptitudes

A l'issue de cette formation, vous aurez les compétences nécessaires pour créer votre structure tels que :

- Savoir identifier les risques électriques sur une installation électrique ;
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;
- Savoir avoir un comportement adapté à la situation ;
- Savoir respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux.

Effectifs de cette formation

Nombre de participants : Max :10 personnes

Public concerné : Technicien de surface/ Ouvrier/ Gestion d'immeuble / Intervenant logistique.

Moyens & supports pédagogiques (matériel en présentiel et à distance)

Supports pédagogiques utilisés :

- Livret de formation, supports papiers en annexe imprimés, jouets pour jeux de rôle.

Moyens utilisés :

- Formation dynamique avec questions et échanges tout au long de la formation.
- Alternance entre supports théoriques et études de cas/exercices pratiques/ jeux de rôles/mises en situations.

Moyens d'évaluations des connaissances

- Evaluations par le/la stagiaire, sur l'appui d'outils d'évaluation « à chaud » à l'issue de la formation.
- Nous donnons à la structure un outil d'évaluation par le/la stagiaire dite « à froid ».
- Observation des participants par le formateur.
- QCM / Questionnaire.

Encadrement de l'action de formation :

Nombre total de formateur : 1

Titres, diplômes et attestations de compétence du formateur

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique



Siège :
CEDRA 25 avenue Jean Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois
inscription@cedraformation.org
n° RNA: W931015720 - Code APE:7022Z –
SIRET: 824674006 00013-
n° d'activité 11930744093

CEDRA Formation

Programme

1. L'HABILITATION ELECTRIQUE

Les statistiques d'accident du travail lié à l'électricité et les principaux risques.
Définition, objectif de l'habilitation électrique Les domaines de tension, leurs noms et limites, les domaines d'utilisation Les différents matériels et leurs domaines de tension.
Le principe de l'habilitation, la définition des symboles d'habilitation, les titres.

2. NOTIONS ELEMENTAIRES D'ELECTRICITE, LE COURANT ELECTRIQUE ET LE CORPS HUMAIN

Qu'est-ce que l'électricité ? Les unités usuelles (volts, ampère, watt) et leur point de mesures Les effets du courant électrique sur le corps humain Les différentes façons de s'électriser La loi d'Ohm

3. LA SECURITE

Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger Les zones d'environnement et leurs limites.
Les prescriptions associées aux zones de travail.
Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution des tâches qui incombent normalement à l'intéressé.
Les équipements de protection collective (signalisation, barrière, écran, banderole).
Les équipements de protection individuelle.

4. TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE

Définitions relatives aux ouvrages et aux opérations.
Définitions relatives aux distances, zones, locaux.
Types de manœuvres permises.
Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

5. INCIDENTS ET ACCIDENTS SUR LES OUVRAGES ELECTRIQUES

Dispositions à prendre en cas d'incidents sur les équipements électriques.
Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
Conduite à tenir en cas d'Incendie sur les ouvrages électriques.

6. FORMATION PRATIQUE

Repérage d'un environnement ou local à risque.
Déplacement et évolution dans un environnement à risques.
Balisage d'une zone de travail, surveillance du personnel et des accès dans cette zone.